



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 98

Question écrite n° 60641

Texte de la question

M. Jean-Antoine Leonetti appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la situation préoccupante de la RN 98 entre Antibes et Villeneuve-Loubet. Cette route joue un rôle important de liaison touristique et économique. Or, l'érosion marine, particulièrement active, avec des intempéries répétées ont mis à mal cette voirie. Représentant un danger réel pour les véhicules qui l'empruntent, cette route se retrouve fermée à la circulation plusieurs fois par an. L'Etat a seul la responsabilité sur l'ensemble de ce secteur, qu'il s'agisse du domaine public maritime ou de la route nationale qui se situe hors agglomération. Les remises en état ponctuelles, outre leur coût répété, ne sauraient suffire. Il lui demande donc de prendre les mesures de protection nécessaires contre l'érosion et d'envisager le réaménagement global de la voie, en donnant à la direction départementale de l'équipement les moyens nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean Leonetti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60641

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2535